N 18[illegible] — 21 Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
Suisse . . 18.— 9.— 4.50 1.50
Etranger 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Mercredi 15 Juillet 1925

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

Lettre d'Angleterre

(De notre correspondant)

Londres, le 8 juillet.

De toutes les associations qui travaillent pour la paix, l'Internationale des Résistants contre la Guerre n'est pas la moins active, ni la moins intéressante. Elle vient de se réunir près de Londres, du 3 au 6, en un congrès où la plupart de ses 42 sections, appartenant à 19 nations différentes, étaient représentées. Seuls, un Français, un Hollandais et un Russe s'étaient vu refuser passeport ou visa. D'Australie et de Chine, d'Amérique et des Indes, de Suisse comme de la plupart des pays d'Europe, tous les membres de la W. R. I. (War Resisters' International) ont un programme commun : résister en général contre toutes les formes de la violence, et refuser, en particulier, tout appui direct ou indirect à une organisation militaire quelconque. Ce qui revient à dire que les membres de cette Internationale sont des réfractaires dans les pays où le service militaire est obligatoire, et le deviendraient automatiquement dans les autres si la conscription y était établie.

La W. R. I. est catégoriquement opposée à la participation aux services auxiliaires de l'armée, sanitaires et autres, aussi bien qu'à tout travail pacifique qui pourrait contribuer à renforcer l'armée. A tel point même que la majorité des membres de la W. R. I. ne voient pas d'un œil très sympathique l'établissement officiel du service civil alternatif : On ne remplace pas, disent-ils, une organisation criminelle, on la supprime ! Ce à quoi les petites nations comme la Finlande, le Danemark, la Tchécoslovaquie, la Suisse et d'autres répondent : Quand un courant militariste s'est développé pendant des siècles au point de créer l'une des plus solides institutions nationales, on ne le heurte pas de front, on ne le supprime pas, mais on s'en sert en le détournant vers un but pacifique.

Cette question a été l'une des plus intéressantes et des plus importantes du congrès et ces divergences de vues n'ont fait que souligner la volonté unanime de résister coûte que coûte à tout ce qui peut nous ramener la guerre. Ici encore, sa devise quaker, que nous devrions adopter dans toutes nos organisations, a été appliquée avec profit : In essentials unity, in non-essentials liberty, in all things charity. (Dans les questions essentielles, l'unité ; dans les non-essentielles, la liberté ; et dans toutes choses, la charité.) Le résultat a donc été que la W. R. I. admet aussi les sociétés antimilitaristes qui préconisent le service civil, mais elle les rend attentives aux dangers qu'une telle alternative peut comporter.

Ce qui me semble distinguer cette Internationale de toute autre, c'est qu'elle est composée de gens qui appliquent directement leur principe de résistance à la guerre sans attendre d'avoir la majorité de leur côté. La plupart ont souffert la prison ou l'exil pendant et depuis la guerre. Parmi les 16,000 réfractaires anglais, religieux, politiques ou anarchistes, plus de 1000 refusèrent même les travaux d'utilité sociale qui leur étaient proposés comme moyen d'éviter la prison : hopitaux, reconstruction, travaux de voirie, etc., pour marquer leur volonté d'entraver la guerre le plus possible et non pas de la rendre plus supportable. D'autres, qui avaient passé l'âge de la conscription, consacrèrent leur fortune à assister les familles des réfractaires en leur attribuant un subside égal à celui des familles de soldats. Aujourd'hui même, ce fonds de secours n'est pas épuisé et continue à servir aux mêmes besoins, car il y a, dans bien des pays, pas mal de réfractaires en prison.

Plusieurs membres du parlement anglais prirent part au congrès, à commencer par George Lansbury, le leader travailliste bien connu et fondateur du « Daily Herald ». Arthur Ponsonby, secrétaire des affaires étrangères sous le gouvernement travailliste, insista sur la nécessité d'être réfractaire en temps de paix, alors que cette opposition peut faire réfléchir et hésiter les gouvernements, et de ne pas attendre que vienne la guerre, alors qu'il est trop tard. Mais plus que tous les discours, plus même que les meilleures résolutions — contre le capitalisme — contre la conscription — contre les expéditions coloniales et l'impérialisme — vous auriez apprécié cette atmosphère de fraternité et de désintéressement, au milieu de ces camarades qui tous ont souffert pour leur idéal et dont plusieurs ont fait cinq ou six ans de travaux forcés plutôt que de trahir la cause pacifiste.

Quoique l'anglais ait été la langue la plus employée pour les délibérations, il a été nécessaire de traduire tous les points essentiels en allemand, en français et en suédois, et sans l'espéranto, il eût été impossible de s'entendre avec le délégué finlandais. Cela démontre, une fois de plus, la nécessité d'adopter cette langue auxiliaire dans tous nos congrès internationaux, et de l'étudier sans plus attendre. Le congrès de la W. R. I. put se convaincre de son utilité pratique lorsque, au début d'une des séances, six délégués de nations différentes discutèrent sans difficulté, et en espéranto, des avantages multiples que cette langue auxiliaire procurera à la cause de la paix ; l'assemblée leur fit une véritable ovation quand ils s'écrièrent ensemble : Vivu la Paco ! Lernu la Esperanton !

J. P. I.

Encore un jugement favorable aux syndicats

Le dernier numéro de la « Lutte Syndicale » nous donne un résumé du jugement de la deuxième Chambre civile du tribunal supérieur bernois dans la cause Joder contre F. O. M. H.

Cette affaire est le pendant de l'affaire Cattin. Elle est la conséquence d'un même plan de désagrégation des organisations syndicales ouvrières de la part des chrétiens-sociaux. Elle aboutit à une défaite de ceux-ci, aussi complète que dans le cas Cattin.

Les faits se présentaient un peu différemment. Il ne s'agissait pas de syndiqués F. O. M. H. qui refusaient de travailler avec un jaune. Joder travaillait dans une fabrique syndiquée sans être inquiété par ses collègues ; mais un jour, faute de travail, le patron renvoya un de ceux-ci. Les organes de la F. O. M. H. intervinrent alors auprès de lui pour que dans l'intérêt de l'organisation, il renvoyât plutôt Joder, qui n'en faisait pas partie. Le patron fit droit à leur demande.

C'est là-dessus que Joder, évidemment poussé et soutenu par la Fédération des ouvriers évangélistes, engagea son procès. Comme Cattin, il prétendait être victime d'une violation de la liberté d'association, mais il ne prétendait pas que sa liberté de conscience fût atteinte.

Le tribunal a admis que, pour sauvegarder les intérêts des ouvriers, la F. O. M. H. doit agir avec unité, et que, par conséquent, c'était un intérêt légitime qu'elle défendait en cherchant à conserver l'unité d'organisation dans la fabrique en cause.

C'est là une vérité élémentaire, mais il fait beau l'entendre proclamer par un tribunal. Il n'est pas trop tôt qu'on reconnaisse qu'un syndicat, pour jouer son rôle, doit viser à l'unité des ouvriers. Il est facile d'en tirer cette première conclusion, c'est que le syndicat doit être constitué sur une base lui permettant d'englober sans froissement les travailleurs de toutes les confessions et de tous les partis politiques.

Une deuxième conclusion, à tirer de cette vérité, est que les syndicats religieux en particulier sont sur une base fausse et qui les rend impropres à la défense des intérêts de la profession, puisque, par définition, ils ne peuvent englober que les salariés de la même confession. Les syndicats chrétiens sont, du reste, incapables, non seulement de ce fait de faire valoir efficacement les intérêts des salariés, mais aussi du fait qu'ils sont généralement dans la dépendance des patrons. Ils ont été fondés par des milieux religieux où les capitalistes ont la haute main. Ceux-ci s'en servent pour refréner les justes aspirations de leurs employés et pour combattre les syndicats rouges.

Le tribunal ayant admis qu'il est légitime pour la F. O. M. H. de s'efforcer de conserver l'unité d'organisation dans une fabrique, recherche ensuite si les moyens employés pour atteindre ce but dans le cas Joder sont illégaux ou immoraux. Il répond par la négative. La F. O. M. H. n'a pas poursuivi un but de vengeance. Elle n'a pas voulu priver Joder de ses moyens de subsister. Il n'y a pas eu anéantissement de sa vie économique.

Le tribunal apprécie en demeurant donc dans les limites habituelles, telles que le tribunal fédéral les a fixées et que nous les avons exposées ici plus d'une fois. Il concilie en un équilibre plus ou moins stable la liberté d'industrie et le droit à l'existence. Il ne parle pas de la liberté d'association, parce que cette liberté au point de vue constitutionnel n'est pas en jeu dans des cas pareils.

Les associations chrétiennes, qui sont les seules associations professionnelles qui, avec celles des communistes, s'efforcent de désagréger l'unité syndicale ouvrière, subissent coup sur coup des échecs graves avec leurs procès. Serait-ce que l'on commence à admettre dans la bourgeoisie la nécessité du groupement syndical dans l'intérêt général de la société ?

Espérons-le.

C. NAINE.

VARIÉTÉS

Du fond de l'océan, des scaphandriers envoient leurs impressions par T. S. F

Deux scaphandriers explorant le fond de l'Atlantique, à quelques milles au large d'Atlantic-City, ont envoyé par T. S. F. une description de ce qu'ils voyaient.

Ces scaphandriers, qui évoluaient à 75 pieds de profondeur, disposaient d'un projecteur nouvellement inventé, d'une très grande puissance, et des microphones avaient été fixés à l'intérieur de leurs casques. Ils ont fait une description saisissante de leur pérégrination au fond de l'océan et ont été nettement entendus par un grand nombre de postes de T. S. F.

Le centenaire de la locomotive

Le 1er juillet a défilé, sur la voie ferrée qui va de Stockton à Darlington, au nord de l'Angleterre, une procession longue de dix kilomètres, de locomotives et de wagons, qui commença par les plus récents et les plus luxueux pour finir par la locomotive construite par Georges Stephenson, attelée à un train, reconstitution fidèle de celui qui circula sur cette ligne pour la première fois il y a juste cent ans, et qui était le premier train de l'Angleterre et aussi du monde.

Le mécanicien de ce premier train de 1825 fut Stephenson lui-même, l'inventeur de la locomotive. Celle-ci n'avait pas de plate-forme, de sorte que lui et les hommes chargés de la direction de la machine étaient accrochés aux barres d'appui encadrant la chaudière. Puis venaient six wagons transportant des sacs de charbon et de farine sur lesquels étaient assis des voyageurs ; suivait un wagon couvert — le seul de son espèce — réservé aux propriétaires de la ligne, et que suivaient vingt et un autres wagons (dont le premier contenait des musiciens groupés autour d'un drapeau portant cette inscription : « Periculum privatum utilitas publicas. ») Six wagons de charbon terminaient le train qui, avec les 450 voyageurs qu'il transportait, effectua son parcours sans accident. — A l'occasion de la commémoration de cet intéressant centenaire, on opposa à Stockton, au croisement dit de Saint-John, une plaque commémorative sur laquelle on peut lire : « Ici, en 1825, la Compagnie du chemin de fer de Stockton à Darlington lança le premier train de voyageurs, marquant ainsi une époque dans l'histoire du genre humain. »

Le vote des jeunes mariés

Un candidat aux élections cantonales de la banlieue parisienne, que nous appellerons M. Dupont, a été combattu d'une manière curieuse.

Une affiche a été apposée disant : « Deux cent cinquante nouveaux mariés de la commune recommandent aux électeurs de ne pas voter pour M. Dupont. Quand ce candidat remplissait les fonctions de maire adjoint, il arrivait à midi et demi pour célébrer des mariages qui devaient avoir lieu à 10 heures.

« Ce monsieur s'est moqué de nous. A nous la parole.

Ne votez pas pour M. Dupont. »

Suivaient les signatures de deux cent cinquante jeunes mariés.

Une noce tragi-comique dans un grand restaurant de New-York

Un grand restaurant de Broadway vient d'être le théâtre d'une scène tragi-comique très caractéristique des mœurs new-yorkaises. Une assistance extrêmement élégante s'était réunie dans les salons et sur les terrasses fleuries de l'Hôtel Astor pour célébrer le mariage d'un acteur et d'une actrice bien connus. Il n'y avait pas là moins de quatre cents personnes, tout le public des « générales » de New-York.

La fête battait son plein ; et malgré quelques entorses faites au régime sec, rien ne faisait prévoir que les convives, en proie à une gaîté douce et sans malice, pussent être gagnés soudain par un vent de folie. Tout fut gâté par l'un d'eux, malappris, qui fit une allusion déplaisante pour la mariée. Aussitôt, avec une décision toute américaine, le nouvel époux lui envoya son poing en pleine figure. Une lutte sans merci s'engagea aussitôt entre l'insulteur et l'insulté qui roulèrent ensemble sur le parquet.

Cependant, l'émotion gagnait tous les convives, hommes et femmes, qui, perdant toute retenue, commencèrent par échanger leurs impressions en termes plutôt vifs, et bientôt en vinrent, eux aussi, aux mains. Le théâtre des opérations s'élargit alors dans tout le restaurant, gagnant les femmes, aux décolletés étincelants, qui se crépaient le chignon comme des poissardes ; les hommes, aux fracs impeccables, qui s'effondraient sous les tables en se martelant la tête de coups de poing. Les assiettes, les compotiers volèrent. L'orchestre épouvanté se dispersa sur les terrasses dominant Broadway. Ce fut épique et extravagant.

Le duel singulier du mari et de son insulteur se termina par la victoire sanglante du premier. Alors, comme par enchantement, tous les autres combattants se séparèrent et se ruèrent vers le vaincu étendu sur le parquet, lui arrachant ses vêtements, et le rouant de coups de pied. Un des convives, après avoir plongé sous les tables, émergea soudain en brandissant triomphalement une dent de la victime.

Ce fut ensuite un sauve-qui-peut à travers tout le restaurant et sur les terrasses, du malheureux tout nu, poursuivi par une meute en délire. Dans la rue, les passants s'attroupaient, le scandale faisant tache d'huile.

Mais quand la police intervint, tous les convives, sauf un, avaient disparu. Quant au patient, on le découvrit dans un coin, tout tremblant et enroulé dans une nappe.

Le remède du cancer

Comme ceux de la veille au soir, les journaux anglais de mardi matin s'occupent de la question du cancer.

Le remède n'est pas trouvé, mais on aurait découvert la cause de la terrible maladie. Un théologien, le Dr Gye et un négociant en chapellerie, M. Barnard qui consacre ses loisirs à la microscopie, auraient réussi à rendre visible le virus du cancer et même à le photographier. C'est à la suite de longues recherches faites en secret que ces deux savants anglais auraient atteint ce résultat qui, aux dires du journal médical « The Lancet », peut représenter un progrès dans la voie de la solution du problème de la guérison du cancer.

Mais, le « Times », dans un éditorial, s'exprime avec certaines réserves au sujet de cette découverte.

A Fès, pendant qu'on se bat

II

Le moussem de Moulay Idris

Malgré la guerre, à cause de la guerre, peut-être, le moussem de Moulay Idris brille d'un vif éclat. Trente-cinq mille pèlerins, de toutes les régions du Maroc, y sont accourus.

Des gens de Marrakech, du Souss même, dit-on, arrivaient à pied, par petites journées. L'âne portait la tente et les ustensiles ; la femme, sur son dos et pendus à sa robe, les enfants. On les voyait, ces pèlerins, sur les pistes qui suivent et qui croisent la route auto-cyclable de Meknès à Moulay Idris. Ils disparaissent derrière les haies d'aloès et d'agave, cheminant au travers des frondaisons grises de l'olivier.

A Moulay Idris, depuis des jours déjà, les tentes échelonnées sur les deux flancs de la montagne piquetaient l'olivette inclinée. La ville sainte, apparition inoubliable, s'érige sur un mamelon qui occupe le centre de la vallée. Le sanctuaire, dont les abords sont défendus aux infidèles, est consacré à Moulay Idris le Vieux, saint vénéré, fondateur d'une dynastie, de qui le fils a fondé Fès.

Les processions à la manière antique, autour de taureaux qu'on conduisait au sacrifice, se succédaient tout le jour consacré.

Devant les tentes des chefs, les enfants sehleuhs dansaient ; le peuple, en grand demi-cercle, les regardait avec ivresse. Des processions de vieux hommes pieux passaient, chantant des litanies, sous la conduite d'un chef de chœur qui leur soufflait sa fureur fanatique.

Les femmes de la ville, groupées sur les terrasses, furtivement dévoilées, regardaient, cependant que les berbères rustiques circulaient dans la voie qui conduisait au sanctuaire, la face hardiment nue, aux traits réguliers, aux yeux bien coupés, aux mèches sauvages.

Un ardent soleil ruisselait sur cette foule enfiévrée. L'étranger se sentait étreint d'émotion. Il croyait pénétrer les entrailles d'un peuple, toucher son âme obscure et la connaître, devant cet élan vers une idée inconsistante, devant ce culte d'un saint mort en 828, de qui l'histoire est bien vague, l'œuvre bien incertaine.

C'était une manifestation maraboutique, forme que prend la religion chez les berbères.

Les tribus en dissidence, au nord de Fès, qui peuplent le revers sud du Riff, sont analogues à celles que l'on peut voir ici : race, origine et, à peu de chose près, langage. Il n'est pas impossible que ces gens simples et violents se soient pris pour le personnage d'Abd-el-Krim d'une palpitation de cœur comparable à celle qui les émeut en la mémoire d'un marabout évanoui dans les temps.

Abd-el-Krim, chef moderne, homme d'affaires, élève de l'Université de Karaouïne à Fès, il est vrai, mais aussi ayant achevé ses études à Madrid, ne s'est pas privé de faire vibrer cette corde du tempérament de ses partisans. Il n'a pas l'appui des siècles, mais il a l'énergie agissante.

La veille du moussem, on a trouvé, chez un cheikh de la montagne, un homme pendu dans des conditions extraordinaires. On arrêta le cheikh. On sortit de la sacoche du pendu un papier portant ces seuls mots : « Tant d'hommes, tant de bœufs ». On supposa que le cheikh avait étranglé l'homme pour des raisons personnelles et mystérieuses.

Durant l'enquête, le cheikh protesta de son innocence. Lorsqu'on eut arrêté tous les hommes du douar, on obtint à grand'peine les aveux d'un manœuvre qui travaillait la terre.

Il avait tout d'abord étranglé le pèlerin avec une corde, puis il l'avait pendu après avoir volé tout l'argent qu'il portait. Mais le papier constituait une trouvaille intéressante. Ces simples mots finement calligraphiés en beaux caractères arabes ouvraient des horizons.

L'homme était un émissaire d'Abd-el-Krim qui préparait ainsi ses réquisitions. Il est probable que le cheikh chez lequel il était descendu était un homme dévoué aux intérêts du Riffain, lequel aurait trouvé chez lui, durant l'avance qu'il escomptait encore, des partisans et du bétail...

(« Le Progrès civique ».) *Nancy George.*

ECHOS

L'esprit de Tristan Bernard

Tristan Bernard proposait un soir, entre deux parties de bridge, de réécrire la Bible en l'adaptant à la vie moderne. L'histoire du fils prodigue qui a tenté tant de romanciers, nouvellistes et dramaturges, comme elle est vieillotte dans sa forme légendaire ! Tristan Bernard affirme que

sa conclusion devrait être aujourd'hui ce court dialogue :

— Père... père... me revoici... votre fils prodigue rentre au bercail !

— Trop tôt, mon enfant, trop tôt... retourne à ton troupeau... le veau est encore trop cher.

ETRANGER

La crise en Grande-Bretagne

Des milliers de cheminots ont tenu dimanche après-midi un grand meeting à Hyde-Park, pour protester contre le projet des compagnies de diminuer les salaires. Ils ont voté une résolution dans ce sens et qui préconise diverses réformes administratives.

Cinq mille cheminots réunis à Chester ont protesté contre tout accord avec les compagnies de chemins de fer impliquant des réductions de salaires.

Les délégués de la section britannique de la Fédération internationale des ouvriers métallurgistes, représentant trois cent mille métallurgistes, ont voté une motion contre l'augmentation des heures de travail et en faveur de leurs camarades belges qu'ils assisteront de leur mieux dans la lutte que ceux-ci mènent contre la diminution des salaires.

Le remaniement ministériel en Italie

ROME, 13. — Les deux nouveaux ministres des finances et de l'économie nationale ont pris possession de leurs fonctions. Le sous-secrétaire d'Etat aux finances a donné sa démission. Cet exemple a été suivi par les trois sous-secrétaires d'Etat à l'économie nationale. Deux d'entre eux ont été confirmés dans leur fonction. M. Larussa a été remplacé par le baron Alberto Blanc. Le sous-secrétaire d'Etat aux finances sera désigné plus tard.

NOUVELLES SUISSES

La neurasthénie

A Genève, au cours d'une crise de neurasthénie, une femme d'une cinquantaine d'années s'est précipitée dans la rue d'une fenêtre du troisième étage. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'hôpital cantonal.

Une belle treille

Au Mesnil, à Yverdon, on peut voir dans une serre une treille remarquable qui ne compte pas moins de quatre-vingt-dix belles grappes parfaitement saines, également fournies et dont les raisins sont à leur grosseur et prêts à « clairer ».

JURA BERNOIS

FONTENAIS

Accident. — Samedi soir, vers 5 heures, le jeune Alfred Glaus, âgé de 20 ans, fils du fermier de Calabri a été victime d'un grave accident. En voulant remettre son paletot dans la poche duquel se trouvait un revolver chargé (?) il a heurté si malheureusement le revolver que le coup est parti. La balle s'est logée dans le côté droit. M. le Dr Juillard appelé à Calabri ordonna le transfert à l'hôpital de Porrentruy.

PORRENTRUY

Course cycliste. — La course du Vélo-Club Solidarité en Alsace n'a pas eu lieu dimanche 12 juillet. Elle a été renvoyée à dimanche 19 juillet. A 7 heures et demie du matin, rendez-vous au Café du Soleil. L'itinéraire est le suivant : Porrentruy, Miécourt, Courtavon, Ferrette, Seppois. Dîner à Seppois. Retour par Pfetterhouse, Beurnevésin, Bonfol, Alle, Porrentruy.

Aux Assises du Jura

L'affaire de „La Roulette"

(De l'envoyé spécial de la « Sentinelle »)

Séance de mardi matin

La séance de mardi matin a été consacrée à la lecture de l'acte d'accusation, une volumineuse pièce du dossier qui ne compte pas moins de 18 pages, rédigée par le procureur général du Jura bernois, puis à la lecture de la plainte déposée à la préfecture du district de Porrentruy par le gendarme Zbinden, de Chevenez, le Conseil communal de cette localité, le sergent Folletête de Porrentruy et le caporal Veilla de Porrentruy.

Enfin la Cour aborde l'interrogatoire des accusés.

Le premier interrogé est François Riat, fils du tenancier de l'auberge du Cheval-Blanc. C'est un jeune homme qui a fréquenté l'école d'agriculture de Porrentruy. Son attitude devant la Cour n'est certes pas celle d'un jeune homme franc. Le président de la Cour a plusieurs fois l'occasion de relever des contradictions graves chez François Riat. Ce dernier reconnaît avoir gifflé Oeuvray, parce qu'il aurait menacé, aux dires de Riat, d'incendier l'auberge du Cheval-Blanc. Après avoir demandé à l'accusé si cela était bien le vrai motif, sur la réponse affirmative, le président ne s'explique pas comment l'accusé Riat a pu conduire dans sa grange, sur un tas de foin, Oeuvray, qui aurait menacé d'incendier la maison. C'est étrange, fait remarquer le président. Le président relève encore de grandes contradictions en comparant la première version des faits donnés par F. Riat et la version qu'il donne aujourd'hui devant la Cour. Le sort de Désiré Oeuvray ne l'a pas tourmenté beaucoup. Il reconnaît cependant avoir ouvert la porte de la grange pour permettre à Chapuis, Laville et Nicoulin de prendre D. Oeuvray pour le placer dans une voiture automobile.

Le deuxième des accusés, un nommé Chapuis domicilié à Chevenez est pierriste de son métier. Il est marié depuis 1922 et père de famille. Il a travaillé à Moutier et à Paris dans un garage et atelier de réparations pour automobiles. C'est lui qui avec François Riat a sorti Désiré Oeuvray de la grange de l'auberge du Cheval-Blanc pour le placer dans l'automobile qui devait le conduire aux Bornes. Comme le précédent des accusés, Chapuis se contredit et laisse la pénible impression que sa version dernière ne correspond pas à la vérité.

Le troisième des accusés interrogés est Joseph Laville, le frère de la dame de la ferme des Bornes, où Désiré Oeuvray a été déposé à l'écurie. Le troisième accusé, comme les deux premiers, se contredit plusieurs fois. Il reconnaît s'être rendu aux Bornes avec l'automobile et avoir fait ouvrir la ferme des Bornes. Il reconnaît également qu'on a demandé au tenancier de la ferme des Bornes de garder Désiré Oeuvray pendant quatre jours au moins pour l'empêcher de voter. Joseph Laville est aussi d'accord de reconnaître que D. Oeuvray ne pouvait pas marcher et qu'il a fallu le transporter ; en tous cas, dit-il, il marchait beaucoup plus difficilement qu'à Chevenez. Le président fait alors remarquer à l'accusé comment il se fait qu'Oeuvray serait sorti de l'écurie des Bornes pour rentrer chez lui et, chemin faisant, serait tombé dans un emposieux, puisqu'il ne pouvait pas marcher ? L'accusé ne répond pas immédiatement. Après un peu d'hésitation, il déclare qu'il ne comprend rien, qu'en tous cas il ne s'est pas aidé à transporter Désiré Oeuvray dans un emposieux. Il nie être retourné à la ferme des Bornes quelques jours après l'escapade. Il croit que c'est peut-être son frère.

Le quatrième des accusés, le nommé Nicoulin, a fait ses écoles primaires au village de Chevenez. Il est fils d'agriculteur et répète à peu près ce qu'il a dit au juge d'instruction du district de Porrentruy.

Le cinquième des accusés, Paul Piquerez, tenancier de l'auberge des Bornes, raconte à la Cour comment il a été réveillé par son beau-frère Joseph Laville et il déclare qu'on lui a demandé de garder D. Oeuvray dit «La Roulette» pendant quelques jours pour l'empêcher de voter. N'ayant pas de lit, Piquerez consentit à ce qu'on plaçât Oeuvray à l'écurie, sur une botte de paille. Paul Piquerez reconnaît également qu'il a entendu du bruit vers 5 heures du matin, qu'il s'est rendu à l'écurie pour voir ce qui se passait et que D. Oeuvray n'était plus là, mais il ne s'explique pas comment Oeuvray a quitté l'écurie de la ferme des Bornes. Sur une question posée par le président, Piquerez affirme ne pas avoir contribué ni directement, ni indirectement, à l'enlèvement d'Oeuvray de l'écurie de la ferme des Bornes pour le transporter dans un emposieux.

Rapport des experts
Trois hypothèses sont probables

L'interrogatoire des accusés terminé, on passe au rapport des experts. Ceux-ci sont au nombre de trois, MM. le Dr Howald, médecin-légiste à Berne ; Dr Ceppi, médecin de l'hôpital de Porrentruy ; M. le Dr Gressot, de Porrentruy. Au nom de ses collègues, le Dr Ceppi donne lecture d'un rapport d'expertise dans lequel il examine les trois hypothèses suivantes :

1. Au retour des Bornes, il y a pu y avoir chute accidentelle de Désiré Oeuvray dans le trou et mort à cet endroit.

2. Précipitation criminelle d'Oeuvray dans cette excavation avec mort consécutive.

3. Mort d'Oeuvray aux Bornes et transport ultérieur dans l'excavation.

Il est difficile d'admettre la chute accidentelle d'Oeuvray partant seul dans la nuit et se dirigeant vers Bure, dit le rapport des experts, et d'abord comment serait-il sorti du local où il avait été relégué et abandonné. Nous avons été frappés, disent les experts, en visitant la ferme Piquerez aux Bornes, par le système de fermeture de la porte de l'écurie. Elle se ferme par un simple loquet et il est impossible de l'ouvrir de l'intérieur : Premier mystère. Ensuite, comment cet individu qui devait être à peu près ivre-mort à son arrivée aux Bornes, à une heure avancée de la nuit, a-t-il pu sortir de son coma alcoolique et se retrouver sur ses pieds à 5 h. 30 du matin : Deuxième mystère.

Les experts jugent inutile de songer à l'idée qu'Oeuvray aurait pu trouver une issue par la cuisine de la ferme et l'intérieur de l'habitation, dont les portes doivent être fermées, puisque M. Piquerez disait au juge d'instruction qu'il n'ouvrait jamais la nuit et qu'il avait trouvé le matin de très bonne heure la porte de l'écurie ouverte, cela signifie apparemment qu'Oeuvray était sorti par là. Admettons pour un instant qu'Oeuvray, sorti de l'écurie, reprend la direction de Chevenez, soit de Bure, disent les experts, il tombe dans l'excavation profonde de près de 3 mètres, et cela brusquement, vu la pente très raide des bords, sans se faire la plus légère fracture du poignet ou de la clavicule, sans la moindre luxation du coude ou de l'épaule et des lésions insignifiantes, hors de proportion avec l'importance de l'accident. Troisième difficulté.

La position du cadavre au fond de l'excavation est en outre singulière. La tête était tournée contre Vilars-le-Sec, tandis que les pieds sont tournés contre Bure. Il semble qu'un homme parti des Bornes et marchant dans la direction de Bure, tombant vivement dans un fossé profond, aurait la tête en avant, contre Bure, et les pieds en arrière, contre Vilars. Tombant brutalement, vu la déclivité du terrain, Oeuvray, sous l'influence de la commotion subie, ne pouvait guère modifier sa position et se retourner complètement. Nous n'ignorons pas, disent les experts, que les chutes réservent parfois des surprises, mais il apparaît que la version voulant faire croire qu'Oeuvray serait sorti de l'écurie pour rentrer chez lui et serait tombé dans un emposieux, n'est pas viable. D'ailleurs, il y a encore un autre fait qui corrobore la manière de voir des experts. Dans la campagne ajoulote, en hiver, presque partout les branches des arbres, les arbres, les broussailles, sont givrés. Sur le plateau découvert de Bure, la température est certainement pendant l'hiver beaucoup plus basse que dans la ville de Porrentruy. Il faisait très froid le 18 décembre. L'autopsie a fait constater des signes évidents de putréfaction. Est-il possible que le corps d'Oeuvray se soit putréfié en plein air, alors que les rivières du Jura et les étangs étaient gelés et que le thermomètre marquait 6 ou 7 degrés au-dessous de zéro, à Porrentruy. Prenant l'hypothèse de la précipitation criminelle d'Oeuvray dans l'excavation, les experts disent dans leur rapport qu'ils n'ont pas trouvé sur le corps d'Oeuvray des traces de violence et de coups proprement dits. Les quelques excoriations du nez, du front, du dos, des jambes, ne signifient pas grand'chose, pour les experts. L'infiltration sanguine des muscles temporaux peut résulter d'un soufflet ou coup de poing appliqué.

En outre, il faut admettre que si Oeuvray avait été posé dans le trou par une brusque bourrade, il se serait fait plus de lésions que son corps n'en portait. Quant à la troisième hypothèse, selon les experts, elle fournit une explication satisfaisante de toute l'affaire. Oeuvray serait mort à la ferme des Bornes et aurait été transporté de là en pleine campagne.

En admettant le décès d'Oeuvray à la ferme des Bornes, tout s'explique. Le mort est resté là plus ou moins longtemps, au moins quelques heures, peut-être un jour ou deux. Ceci est moins possible, car le cadeau fait à la famille Piquerez était légèrement encombrant et bien gênant, disent les experts. Quoi qu'il en soit, qu'on ait conservé le cadavre 24 heures, 36 ou 48 heures, il eut le temps d'entrer en putréfaction, car il n'était sûrement pas exposé au dehors et, bien au contraire, soigneusement caché dans un local dont la température n'était pas comparable à celle de l'air extérieur.

La conclusion qui se dégage des débats de la séance de mardi matin, c'est bien la dernière hypothèse admise par les experts. Oeuvray est mort à l'écurie des Bornes et aura été probablement transporté dans l'emposieux. Par qui ? les débats ne réussiront probablement pas à l'établir, et le jury aura certainement là une question délicate pour lui à résoudre.

Audience de mardi après-midi

Cette audience est consacrée à l'audition d'une quarantaine de témoins, cités par les deux parties.

Ce matin, à 10 h. et quart aura lieu au village de Chevenez et à la ferme des Bornes, la descente des lieux. (Resp.)

CANTON DE NEUCHATEL

La vieille auberge de La Tourne. — La vieille auberge de La Tourne, qui a été détruite par le feu le printemps dernier, ne disparaîtra pas. M. Perrin, son propriétaire, a courageusement décidé de la reconstruire et de lui conserver son cachet de vieille auberge montagnarde. En sorte que ce site si pittoresque de nos montagnes ne sera pas déparé par une bâtisse moderne sans caractère.

La reconstruction avance rapidement et l'on peut espérer que le bâtiment sera sous toit avant l'arrivée des frimas. Il sera fort bien aménagé à l'intérieur et de nature à satisfaire les hôtes qui vont y faire un séjour d'été. L'auberge est provisoirement transférée dans une ferme voisine.

CORCELLES. — *Accident.* — Un accident de la circulation est arrivé lundi matin vers 9 heures à un habitant de Peseux. M. Rossier, électricien, bien connu dans notre région, circulait à motocyclette à l'avenue F. Soguel, lorsque ayant regardé à droite pendant quelques secondes, il dévia et vint prendre en écharpe un tas de bûches au bord de la route. Le choc fut si violent qu'un automobiliste, témoin de l'accident, dut conduire M. Rossier chez un médecin, qui constata de fortes ecchymoses à la tête et à une jambe. S'il ne survient pas de complications, quelques jours d'un repos forcé suffiront pour remettre M. Rossier sur pied et aussi sur sa moto, qui sortit indemne du choc.

NEUCHATEL

Concert. — Programme du concert du mercredi 15 juillet 1925, à 20 h. 15, donné par la Musique militaire de Neuchâtel (direction : M. A. Barbezat, prof.) :

1. Le Belliqueux, allégro (G. Allier) ; 2. Tancrède, ouverture (Rossini) ; 3. Sérénade mélancolique (A. Barbezat) ; 4-5. Colin-Maillard, ballet Louis XV (G. Michiels) ; a) Danse des Bergers, b) Danse des Bergères, c) Adage, d) Pas de caractère, e) Valse du Rêve ; 6. Menuet (J. Haydn) ; 7. Brave Cœur, allégro (F. Andrieu).

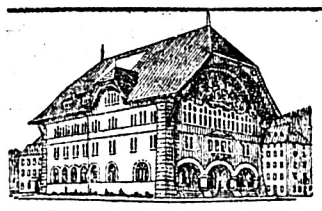

Courrier du Locle

La foire. — La foire de juillet a eu lieu hier, favorisée par un temps clément. La foire aux marchandises, bien achalandée, a été très courue.

Celle au bétail, par contre, fut insignifiante, les paysans étant retenus par les travaux des champs. On y remarquait 2 pièces de gros bétail et 26 porcs.

Tir. — Le 12 juillet a eu lieu le tir de district, qui a pour but de classer les huit premiers sortants devant défendre les couleurs locales lors de la prochaine réunion cantonale à La Chaux-de-Fonds.

Voici le résultat de cette sélection : G. Eymann, 234 points ; G. Huguenin, 228 points ; M. Fatton, 222 ; R. Schaller, 217 ; Ch. Gabus, 220 ; A. Baumgartner, 213, et F. Scholl, 208.

G. Huguenin, Ch. Gabus et H. Hasler obtiennent la prime.

Loterie scolaire. — Concernant le retrait des lots, prière de consulter l'annonce paraissant ce jour.

Concert. — C'est devant de nombreux spectateurs et par un soir idéal, que l'Union Instrumentale a donné son concert hier devant le Nouvel Hôtel-de-Ville. Son programme de choix a été très goûté.

Dans les fabriques. — Après la Zénith, c'est la Doxa qui vient de donner de nombreuses quinzaines à ses ouvriers.

D'autre part, plusieurs fabriques d'assortiments ont décidé de fermer du 24 juillet au 3 août, pour cause de manque de travail.

Voilà de douces... perspectives pour notre industrie horlogère.

Conseil général. — Des difficultés particulières nous ont empêché de publier la fin du compte rendu du Conseil général. Ce sera pour demain.

«La Sociale», à Lausanne, à Chamonix et à Genève

Après une nouvelle année de travail et d'efforts, La Sociale décida de faire une course de deux jours et demi, choisissant l'itinéraire : Lausanne, Chamonix via Martigny et Le Châtelard ; retour par la Savoie et Genève.

L'attrait des buts choisis et le montant relativement minime de la mise de sortie engagèrent un bon nombre de parents et d'amis des musiciens à accompagner notre vaillante et estimée fanfare.

Les participants, au nombre de 130 environ, quittaient la ville le samedi 4 juillet par le train de 12 h. 10, la joie au cœur et la bonne humeur empreinte sur le visage. En quittant la gare, nos quelques amis de la « bastreingue », accrochés au marchepied d'un wagon, saluaient, pour nous tous, par un morceau allègre de leur répertoire, le nombreux public, accouru pour assister à notre départ. Après nos musiciens solistes, ce fut le tour de notre directeur qui, d'un cor des Alpes, fit retentir vigoureusement les sons harmonieux d'un air alpestre.

Dans nos wagons, jusqu'à Lausanne, ce ne furent que visages rayonnants de gaîté se traduisant en conversations amusantes, en bons mots et répliques, fusant ici et là dans la joyeuse compagnie !...

A Lausanne, dès 17 heures, La Sociale, en très bonne tenue, suivie de ses accompagnants, parcourut une partie des rues, souvent très inclinées, en jouant avec énergie plusieurs de ses marches, dont le rythme et la cadence furent remarqués.

A l'hôtel où nous descendîmes, le meilleur accueil nous fut réservé par les délégations de la Musique ouvrière de Lausanne, du parti socialiste, ainsi que par le président du Conseil communal. Des discours furent prononcés, auxquels notre camarade Nicolet, président de La Sociale, répondit au nom de cette dernière, en remerciant chaleureusement tous nos amis de Lausanne. Une coupe fut offerte à la Musique ouvrière qui nous recevait si bien en souvenir de notre agréable rencontre. A cette coupe, artistement gravée par notre excellent ami P. A., les présidents des deux corps de musique burent à la prospérité de nos deux fanfares.

Relevons que le Conseil municipal de la ville avait tenu à marquer notre passage à Lausanne en nous offrant le vin d'honneur. Nous avons été très sensibles à cette marque d'attention et de considération.

Après le banquet, auquel les délégués déjà cités nous firent le plaisir d'assister, nous nous rendîmes au Parc de Montbenon, où notre Sociale devait, dès 8 h. 30, donner son concert.

(A suivre.)

LA CHAUX-DE-FONDS

Un vieillard disparaît

Un couple parisien arrivait samedi, 11 courant, chez son neveu, M. Reymondaz, rue du Manège 14. Dimanche matin, l'oncle, un peu sourd et impotent, sortit en pantoufles et sans chapeau et n'est pas rentré depuis. L'on se perd en conjectures sur cette disparition, à laquelle les recherches de la police et de la famille n'ont apporté aucun éclaircissement.

Communiqués

Encore ce soir et demain : Scala : Les Naufragés de la Vie, émouvant drame de la mer. Les Trois Ages, la formidamle création de Frigo ; une heure de gaîté.

Moderne : L'Agent secret de la Police de New-York, roman détective des plus dramatiques. Les Elégances Parisiennes, film d'art en couleurs. Le Théâtre aux Champs, comique.

A tous ceux... qui pourraient avoir oublié notre invitation parue hier soir, nous rappelons le grand concert classique de ce soir, à la Maison du Peuple. (Programme aux annonces.)

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *La Persévérante.* — Répétition générale, ce soir, à 20 h. et demie précises, au local.

— *Chorale L'Avenir et Chœur mixte.* — Répétition générale ce soir, à 20 heures. Amendable.

— *Chorale mixte ouvrière.* — Répétition générale mercredi 15 juillet, avec la Chorale L'Avenir, à 20 heures précises. Amendable.

LE LOCLE. — *Espérance ouvrière.* — Répétition générale ce soir 15 juillet, à 20 heures très précises. Présence indispensable de tous les actifs. Par devoir.

5084 AU LIEU DU VINAIGRE Citrovin RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS Z 2111 On

BALANCE 7 - BALANCE 7

BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE

F. KOCHER-STAUFFER

recommande son beau choix de

Colliers - Bracelets

Bagues 7458

Couverts de table

argent et métal, de toute 1re qualité

Maison de confiance TÉLÉPHONE 8.36 Escompte Neuchâtelois

BALANCE 7 - BALANCE 7

Ville de La Chaux-de-Fonds

Nouveau Parc des Crêtêts

Le nouveau parc des Crêtêts sera ouvert au public à partir de **vendredi 17 juillet 1925.** Le Conseil communal rappelle que les promenades et parcs communaux sont placés sous la protection du public. Les personnes qui constateraient des déprédations sont priées de les signaler au gardien. Il est interdit d'endommager les bancs, arbres et barrières et de se livrer à tout acte de nature à compromettre la propreté et le bon entretien des parcs.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juillet 1925.

7557 **Conseil communal.**

POUR LES PROMOTIONS

Nous rappelons nos chaussures de qualité, pour fillettes et garçonnets: 7535

Souliers bas et Bottines, Sandales et Tennis blancs, Savates

Nos prix sont avantageux

SODER-von ARX

CHAUSSURES

Place Neuve 2, LA CHAUX-DE-FONDS

Attention aux contrefaçons !

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation remplaçant le et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le **Lysoform** fait défaut, **car il ne manque pas.** 5915

Lysoform

(Marque déposée)

Pr renseignements et vente en gros: **Société Suisse d'Antisepsie LYSOFORM** Rue de Genève, **Lausanne**

Ménagères ! Attention !

Au Magasin CHIESA - ST-IMIER

Toujours bien assorti en **conserves:**

Thon, Sardines, Saumon, Corned-beef, Foie gras au naturel, etc. — Salami extra, Mortadelle.

Fromage : Emmenthal, Parmesan, Gorgonzola, Petit Gruyère

Téléph. N° 355 **Escompte N. & J.** Service à domicile

6939 Se recommande: **CHIESA.**

NOS PRIX : de 50.- à 180.-

7451

COMPLETS

A LA CONFIANCE

La Chaux-de-Fonds - Serre 10

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces

Jubilé du Gymnase de La Chaux-de-Fonds

16, 17 et 18 juillet 1925

Jeudi 16 juillet, dès 20 heures, fête du baccalauréat au Collège.
Vendredi 17, dès 14 heures, réunion des anciens élèves au Collège.
Vendredi 17, à 20 heures, soirée théâtrale à la grande Salle communale.

Au programme : **La conversion d'Alceste,** un acte en vers de Courteline, et **Une demande en mariage,** un acte en prose de Tchékhov.

Samedi 18, à 8 h. 30 : **Cortège.**
à 9 h. 30 : Cérémonie officielle à la grande Salle communale.
à 12 h. 30 : Banquet officiel au Restaurant des Armes-Réunies.
à 15 h. : Promenade et collation à la Maison-Monsieur.

Tous les anciens élèves de l'Ecole Industrielle, du Gymnase, de l'Ecole Normale et de l'Ecole supérieure des Jeunes filles, même s'ils ont fait un stage très court au Collège, sont cordialement invités à participer à cette fête.

Carte de fête complète A. (soirée, cérémonie, banquet, promenade au Doubs, Livre d'Or et médaille), Fr. 20.—. Carte de fête partielle B. (pour tous les anciens élèves et les parents des porteurs de la carte complète : soirée, cérémonie, banquet et promenade), Fr. 10.—. Carte de fête partielle C. (soirée, cérémonie, Livre d'Or et médaille), Fr. 12.—.

On peut souscrire au Livre d'Or, pour Fr. 8.— ; à la médaille du Jubilé, pour Fr. 4.— ; au banquet, pour Fr. 6.— ; à la promenade à la Maison-Monsieur, pour Fr. 4.—.

On souscrit par le Compte de Chèques IV B. 331. 7496 P30086C

FABRIQUE DE MAROQUINERIE

G. METZGER - PERRET

LA CHAUX-DE-FONDS

PUITS 1 TÉLÉPHONE 17.38

ARTICLES DE VOYAGE

Valises, mallettes
Paniers japonais

Articles pour touristes

Sacs de ma fabrication
Gourdes, cuisines, gobelets, etc.
Cordes et piolets 7542

Pour les Promotions

la

Maison Moderne S. A.

offre un grand choix de

Costumes d'Enfants

à des prix très bas 7558

Chemises - Cravates - Pochettes
Chapeaux - Culottes - Blouses

Pendant les vacances d'été, la

Bibliothèque de la ville

sera **fermée :** le **jeudi 16 juillet,** dès 15 heures, le vendredi 17, le samedi 18, et du 4 au 20 août.

Elle sera **ouverte :**

Service de prêt : du 21 juillet au 4 août et du 21 août au 7 septembre, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 13 1/4 h. à 15 h.

Salle de lecture : Mêmes jours, de 10 h. à midi et de 14 à 17 h. P30088C 7543

Le Dr Guye

s'absentera

dès le 18 juillet

7572 P22093C

A LA PENSÉE

Pour les Promotions et les Vacances

Bas - Chaussettes - Rubans - Pochettes
Combinaisons - Chemises - Pantalons
en jersey soie
Echarpes et Foulards nouveauté
Costumes de bain et de plage

Articles pour Messieurs

Chemises à rayures - **Chemises** zéphyr écru
Chemises toile blanche - **Chemises** Robespierre
Ceintures en cuir et en soie - **Chaussettes** fantaisie, coton, fil, soie
Cravates nouveauté, du meilleur marché au plus cher
Bretelles - Cols - Manchettes - Bas de sport

5% S. E. N. & J. 5% 7515 5% S. E. N. & J. 5%

En vacances portez le... VÊTEMENT **GOLDSCHMIDT** !

7553

Horlogers, Attention !

Si vous avez besoin de

Machines à arrondir

de qualité soignée, adressez-vous de confiance à 7570

Fabrique d'outils, à Areuse

Donnez-nous vos **réparations**

Guillocheur

Bon ouvrier sur or est demandé tout de suite pour un coup de main. — S'adresser chez MM. Rubattel & Weyermann S. A., rue du Parc 118. 7520

Jeune garçon

ou

jeune fille

est demandé pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser à la fabrique de maroquinerie **G. Metzger-Perret,** rue du Puits 1. 7541

Cordonniers

sont demandés à **l'atelier E. Munari,** rue du Pont 20. **ST-IMIER.** 7549

Vélo entièrement neuf, beau cadre vert-olive de 55 cm., jantes acier, guidon anglais, 2 freins ; cédé à bas prix. - S'adresser Aurore 11, au 1er étage. 7506

Loterie

de la

Musique scolaire

Le Locle

Les lots peuvent être réclamés jusqu'à fin août, chaque jour de 13 à 21 heures, auprès de

M. Brunner

tenancier du Cercle des Postes. 7562

Enchères publiques

à la Halle

Place Jaquet-Droz

Le **vendredi 17 juillet 1925,** dès 14 heures, l'Office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, à la halle aux enchères : 7 douzaines de scies à métaux, 1 buffet, 6 chaises, 1 fauteuil moquette bleue, 1 bureau de dame, 3 tables, 1 canapé, 2 pharmacies de ménage, 1 bureau bois dur, 1 lavabo sapin dessus marbre, 1 petit régulateur, 1 divan, 4 chaises placets jonc, 2 réchauds à gaz, 1 lot de courroies de transmission 120 et 150 mm.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la L.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juillet 1925.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé,
7561 A. CHOPARD.

Apprenti. Jeune homme intelligent est demandé comme apprenti outilleur. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 7548

Apprenti tapissier est demandé. — S'adresser chez M. H. Hofstetter, rue de l'Hôtel-de-Ville 38 ou rue des Jardinets 1. 7559

Bureau antique à deux corps, en parfait état, à vendre faute de place. Pressant. — S'adresser Jardinets 1, rez-de-chaussée à gauche. 7560

Etat civil de Saint-Imier

Juin 1925

Naissances. — 3. Charlotte-Suzanne, fille de Charles Oppliger-Hourlet. — 7. Madeleine-Andrée, fille de Fritz-André Courvoisier-Clément-Kocher. — 17. Daisy-Adrienne, fille de Léon-Emile Hoffmann-Wuilleumier. — 25. Frida, fille de Gottfried Münger-Künzi-Maibach.

Décès. — 12. Jeanrenaud, Elisabeth née Winzenried, née en 1851. — 13. Keppler, Julius, allié Knechtli, né en 1856. — 20. Munari, Catherine, née en 1906. — 28. Carnal, Jean, allié Romy, né en 1854.

Promesses de mariage. — 1er. Schneider, Alfred-Charles, à St-Imier, et Surdez, divorcée Némitz, Aldine-Aline, à La Chaux-de-Fonds. — Lüdi, Walther, à St-Imier, et Hiltbrunner, Martha, à Niedergerlafingen. — Pfister, Jean-Pierre, et Rindlisbacher, Martha. — 3. Von Eggis, Augustin-Charles-Albert, à St-Imier, et Tercier, Marie-Louise, à Fribourg. — 4. Wuilleumier, Gaston-René, et Vogel, Estelle-Emma. — Porret, Léon, à Malleray, et Wingeyer, Emma, divorcée Gindrat, à St-Imier. — 18. Sunier, Fernand-Edmond, à St-Imier, et Schwenter, Nelly-Antonie, à La Chaux-de-Fonds. — 20. Torroni, Romano, et Rasetti, Elena. — 19. Chatelain, Henri-Gérard, et Wüthrich, Anna. — 20. Kramer, Louis-Bertrand, à St-Imier, et Selva, Carmelina-Edwige, à Turin.

Mariages. — 1er. Jean-Richard-dit-Bressel, Charles-Ernest, à St-Imier, et Chopard, Emma, à Villeret. — 6. Vuilleumier, Jules-Armand, à Bienne, et Krœpfli, Madeleine-Berthe, à St-Imier. — Mathez, Charles-Auguste, et Christen, Angéline-Clara. — Hirter, Emile, et Donzé, Marie-Pauline. — 20. Schneider, Alfred-Charles, à St-Imier, et Surdez, divorcée Némitz, Aldine-Aline, à La Chaux-de-Fonds. — Hasler, Charles, à Sonvilier, et Favre, Elise-Henriette, à St-Imier. — 27. Sandoz, Maurice-Louis, et Clémençon, Violette-Rachel.

Norfolk-coutil

GOLDSCHMIDT

pour enfants

7551

Chapeaux de Deuil

Coussins mortuaires
Crêpes et Grenadines

Au Printemps

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 14 juillet 1925

Promesses de mariage. — Berger, John-Adolphe, horloger, Neuchâtelois et Bernois, et Guggisberg, Flora, régleuse, Bernoise.

Décès. — 5771. Daum, née Descombes, Marie-Laure-Jeanne, épouse de Léon-Henri, Hessoise, née le 7 janvier 1877.

Etat civil du Locle

du 14 juillet 1925

Décès. — Duvanel, Jean, journalier, né en 1876, Neuchâtelois, domicilié aux Ponts-de-Martel.

Jean III, v. 16

Monsieur Léon Daum-Descombes a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances, du décès de sa chère et regrettée épouse,

Madame

Jeanne DAUM

née DESCOMBES

que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 48me année, après une longue et douloureuse maladie, supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juillet 1925.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **jeudi 16 courant,** à 13 1/2 h. — Départ de l'Hôpital.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7555

Les familles de feu Mademoiselle **Ida Gagnebin,** profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues durant ces jours de deuil, expriment leurs sincères remerciements à tous leurs parents, amis et connaissances.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juillet 1925. 7556

Les faits du jour

L'« ordre » capitaliste !

Avec une légèreté sans pareille il conduit l'Europe vers une nouvelle catastrophe

MILAN, 15. — Dans son éditorial de ce matin, consacré aux discussions franco-allemandes au sujet du pacte de garantie, le « Corriere della Sera » constate que depuis quelque temps un lourd pessimisme pèse sur l'atmosphère international et il souhaite que soient bientôt acceptées par la diplomatie européenne les idées récemment défendues devant le parlement britannique par lord Asquith et par M. Chamberlain.

Au Maroc, en Egypte, en Turquie, partout règne une agitation antieuropéenne, écrit le journal, et les difficultés politiques, financières et économiques sont graves. Ce serait une erreur de faire confiance à la raison humaine, si l'on continue à anéantir les efforts accomplis pour le rétablissement de la paix et si l'on cherche à conduire l'Europe avec une légèreté sans pareille vers une nouvelle catastrophe. Aussi est-il indispensable de réaliser sans retard le pacte de garantie, même avec des faiblesses.

La crise de chômage

LONDRES, 15. — Havas. — La statistique du nombre des sans-travail inscrits en Grande-Bretagne le 6 juillet s'élevait à un million trois cent mille. Le total est en diminution de 2943 sur le chiffre de la semaine précédente et en augmentation de 275,749 sur la période de l'année précédente.

Le gouvernement conservateur anglais fait construire 19 croiseurs nouveaux

LONDRES, 15. — Havas. — Le correspondant diplomatique du « Daily Mail » annonce que le Cabinet britannique a décidé de faire construire 19 nouveaux croiseurs. Les mises en chantier seront échelonnées sur une période de cinq années. Cinq millions de livres seront inscrites à cet effet, chaque année, au budget de la marine. Cette décision sera communiquée probablement aujourd'hui au parlement.

La nouvelle orientation de la politique française

PARIS, 15. — Sp. — Commentant la rupture du cartel des gauches, survenue lors du vote du budget Caillaux à la Chambre, le « Quotidien » écrit, entre autres :

« La Chambre du 11 mai n'est plus que la Chambre du 12 juillet. Le ministère de concentration que certains réclamaient, on l'a. Le groupe socialiste n'est plus dans la majorité. La majeure partie des radicaux-socialistes non plus. Le centre et la droite, par contre, s'y trouvent au grand complet. Le conservatisme social du Sénat domine la politique française. C'est sous les inspirations de cette politique nouvelle que, pendant trois mois de vacances parlementaires, la France va être gouvernée. »

AU REICHSTAG

BERLIN, 15. — Wolff. — La Chambre, après avoir repoussé toutes les propositions de l'opposition, adopte en seconde lecture le projet de loi de revalorisation des hypothèques et poursuit la discussion du projet concernant la revalorisation des emprunts contractés.

Une proposition socialiste demande le prélèvement d'un impôt spécial sur les fortunes de guerre et d'après-guerre supérieures à 30,000 marks. La discussion générale est close et l'on passe à la discussion des articles.

M. Best, du parti populaire allemand, motive un amendement d'après lequel le taux de revalorisation des emprunts à 2 ½ % serait augmenté de 20 %. Les socialistes veulent fixer à 5 % l'intérêt de la dette de rachat. Après 8 heures du soir, la Chambre commence la série des votes sur la loi d'emprunt. Les propositions des socialistes et du Dr Best sont repoussées. Reste le projet de revalorisation à 5 %. Les autres articles sont adoptés conformément au compromis. Le projet est adopté dans son ensemble en deuxième lecture. La Chambre s'ajourne à mercredi après-midi à 3 heures.

Le typhus en Allemagne

Dans le district de Solingen, le nombre des personnes atteintes par l'épidémie de typhus s'élève à 89. Six personnes ont succombé à la maladie.

Un palefrenier et 14 chevaux carbonisés

A Altona, un incendie a éclaté mardi matin dans la nouvelle écurie du champ de courses de Bahrenfeld, où se trouvaient 50 chevaux de course, 36 ont pu être sauvés avec l'aide des pompiers, mais 14 ont péri dans les flammes.

Le sinistre semble dû à l'imprudence d'un palefrenier dont on a retrouvé le corps carbonisé. Plusieurs des bêtes sauvées du feu ont pris la fuite.

L'Hindou, les serpents et l'enfant

PARIS, 15. — Sp. — Un Hindou voulant rejoindre son pays, se présentait hier à une agence parisienne pour y prendre son billet. Il était porteur d'une caissette qu'il laissa dans la salle d'attente. Un enfant de huit ans, curieux comme on est à cet âge, voulut voir ce que contenait la caisse. Il l'entr'ouvrit. Cinq serpents dressèrent leurs têtes curieuses et, jugeant, à l'épouvante des assistants, qu'ils n'avaient pas une minute à perdre, s'évadèrent d'un coup. Le plus fantaisiste d'entre eux, mesurant 3 mètres, gagna le bureau du directeur et se roula en pelote dans la corbeille à papier. Les employés prévinrent le propriétaire des reptiles. L'Hindou siffla quelques secondes, modulant des airs plaintifs et charmeurs et les serpents regagnèrent leur abri.

Locomotives sabotées

MARSEILLE, 15. — Havas. — Des actes de sabotage dont les conséquences eussent pu être désastreuses, ont été commis au dépôt des machines de la Blancarde. Tous ces sabotages ont été accomplis sur des locomotives dont les mécaniciens sont connus pour n'être pas sympathiques aux révolutionnaires.

INFORMATIONS

Des nuages s'amoncellent à l'horizon international

« Le Corriere della Sera » dénonce des dangers de guerre

En Suisse : Grave éboulement près de Lucerne

Violente attaque riffaine

FEZ, 15. — Havas. — Dans la nuit du 12 au 13 juillet, les Riffains ont dirigés une violente attaque contre le poste français d'Aïn-Bou-Aissa, à 6 km. au nord-ouest de Teroual et en même temps effectuaient une démonstration contre la position française de Skiffa, à 6 km. au sud-est de Teroual. L'assaillant a été repoussé avec des pertes sérieuses.

L'« Echo de Paris » annonce que le ministre de la guerre a décidé d'accepter des engagements volontaires pour le Maroc.

Un petit fait qui donnera une idée de l'enfer vers lequel seront dirigés les volontaires. Une vague de chaleur sévit actuellement sur tout le Maroc. On a noté, lundi après-midi, à Fez, 47° centigrades.

La lutte dramatique d'une jeune fille attaquée par un satyre

MILAN, 15. — Sp. — Une jeune fille de Milan, âgée de 18 ans, qui se rendait en bicyclette à la campagne, a dû à son agilité et à une forte dose de courage, d'échapper à une odieuse violence dont peu de femmes eussent réussi à se soustraire. Elle pédalait gentiment quand un homme robuste surgit sur la route. Il saisit brusquement le guidon, arrêta la jeune fille et tenta de la pousser dans le fossé. La demoiselle ne perdit pas la tête. Elle se défendit avec énergie. L'agresseur reçut force coups de poing et morsures. Le satyre serait cependant parvenu à ses fins sans un incident forfuit. Dans sa lutte désespérée, la victime fit un croche-pied à l'agresseur qui perdit son équilibre. Tandis que ce dernier tombait à terre, la jeune femme enfourchait son vélo et détalait en vitesse. Mais le satyre s'était relevé et donnait une chasse effrénée à la fuyarde. Il la poursuivit pendant plus d'un kilomètre. Il allait atteindre la jeune femme, à bout de souffle, quand un passant se présenta. Alors, les rôles changèrent. De poursuivant, le malfaiteur devint poursuivi. Il fut appréhendé, après une chasse à l'homme agrémentée de quelques coups de revolver. Le satyre fut conduit au violon. Il s'agit d'un malandrin âgé de 23 ans.

Les krachs diamantaires

ANVERS, 15. — Havas. — Mardi matin, le bruit courait avec persistance dans le monde diamantaire d'Anvers que deux importantes maisons avaient cessé leurs paiements, l'une avec un déficit de 400,000 florins et l'autre de 300,000 florins.

Inondations en Corée

TOKIO, 15. — Havas. — Des dépêches provenant de Corée signalent de grandes inondations dans les régions centrales et méridionales. Les dégâts sont évalués à 40 millions de yen. On signale 12 morts.

Grève des télégraphes turcs

LONDRES, 15. — Havas. — Le « Times » apprend de Constantinople que le gouvernement turc a fait arrêter les télégraphistes qui se sont mis en grève à Erzeroum, à Sansoum et à Adana. Le gouvernement a voulu voir dans le mouvement, l'œuvre des communistes. Les télégraphistes d'Adana comparaîtront devant le tribunal de l'indépendance, sous l'inculpation de trahison.

Un drame de la misère

M. Jaffrey, commissaire de police de Creil (Paris), recevait hier soir la visite d'un individu, les yeux hagards, qui lui déclarait qu'il venait d'étrangler sa femme dans une chambre d'hôtel où tous deux étaient descendus et qu'il venait se constituer prisonnier.

Le commissaire s'étant rendu à l'adresse indiquée y trouva effectivement une femme étendue, morte sur le lit, une cordelette métallique lui enserrait le cou.

Le meurtrier interrogé a déclaré que sa femme était atteinte d'une maladie d'estomac et qu'il l'avait étranglée pour exaucer son désir d'être délivrée de ses souffrances. Le ménage était dénué de ressources.

Grâce au parachute

Près de St-Wendel, un avion français a pris feu et a été précipité sur le sol. Le pilote a été blessé. Un passager a réussi à quitter l'appareil en flammes au moyen d'un parachute et s'est tiré indemne de l'accident.

Décès d'un boxeur célèbre

SAN-FRANCISCO, 15. — Le boxeur Pancho-Villa, champion du monde des poids mouches est décédé mardi à l'hôpital à la suite d'une opération à la mâchoire.

CONFÉDÉRATION

Attaqués par un taureau

Deux habitants de la contrée, qui rentraient de Bullet à Mauborget, ont été attaqués par un taureau furieux.

Pendant qu'un des deux citoyens était allé chercher du secours, l'autre, M. Clot, lutta près d'une heure contre l'animal se défendant avec son couteau. Etant tombé au cours de la lutte, il fit le mort pendant quelques instants ; le taureau s'étant éloigné de quelques mètres, l'homme put se glisser jusqu'à une haie, dans laquelle il put se cacher et échapper ainsi à l'animal. Finalement les secours arrivèrent et M. Clot fut transporté à l'infirmerie de Ste-Croix. Son état est grave. Il a des côtes enfoncées et peut-être un poumon perforé.

L'horrible mort d'un carrier

Il est enseveli vivant et déchiqueté par une avalanche de terre

Un accident s'est produit à la carrière Franz Cerncic à Riesleten, près de Beckenried. Quelques minutes après la reprise du travail, une importante masse de terre se détacha et s'abattit dans la carrière. Les machines n'ayant pas encore été mises en activité, les ouvriers entendirent le bruit du glissement et s'enfuirent. La pression de l'air projeta un ouvrier dans le lac, il put regagner la rive. M. Ravelli, Italien, 34 ans, père de trois enfants, ayant hésité quelques secondes seulement sans doute pour prendre à terre sa veste contenant une montre, fut enseveli par l'éboulement. Les travaux de sauvetage commencèrent immédiatement. Ce n'est que le soir que l'on découvrit son cadavre affreusement mutilé, quelques membres étant séparés du tronc. Une jambe n'a été retrouvée que plus tard à un endroit assez éloigné du corps.

L'électrification des C. F. F.

Le Conseil d'administration du premier arrondissement des C. F. F., réuni hier à Châtelard-Trient (Valais), a consacré sa séance à l'examen du budget de 1926. La reconstruction des viaducs Grandfrey, près Fribourg, Maconnens, près Romont, Châtelard, près Grandvaux et Kessiloch, près de Bâle, est devenue nécessaire par suite de l'électrification. Le viaduc du Day près de Vallorbe est terminé. On prévoit également la reconstruction de trois grandes gares, Genève, Neuchâtel et Fribourg. Les travaux pour l'électrification du parcours Palézieux-Genève avancent normalement. Le Conseil a voté des vœux concernant la surveillance des passages à niveau, ainsi que l'accélération de la transformation du courant triphasé sur le parcours Brigue-Sion.

La fête fédérale de gymnastique

Derniers préparatifs

Les derniers préparatifs pour la 58me fête fédérale de gymnastique sont activement menés et sur la plaine de Plainpalais on travaille d'arrache-pied. Les trois cantines et les tribunes sont presque terminées, ainsi que l'enceinte. Les luttes se dérouleront sur 8 emplacements. Vingt trains spéciaux sont prévus chaque jour.

Collision d'autos à Genève

Cette nuit, au Port-Noir, un individu conduisant à vive allure son automobile, s'est jeté accidentellement, ayant éteint ses phares pour un croisement, contre une autre voiture garée au bord de la route et dans laquelle se trouvaient deux personnes qui ont été blessées.

Arrestation d'un escroc

Au mois d'août 1924, un individu de nationalité allemande, dont la chambre était contiguë de celle d'un Américain, à l'Hôtel des Bergues, à Genève, avait ouvert à l'aide d'une fausse clé la porte de communication entre les deux chambres. Il s'empara d'un portefeuille contenant 50 livres sterling, 100 dollars et 3500 francs français. On a arrêté cet individu à Lausanne. Dans ses effets, on a retrouvé le passeport, habilement maquillé, qui appartenait à l'Américain.

LES INCENDIES

Un incendie a réduit en cendres la maison d'habitation avec grange de M. Brunner-Meier, cultivateur, à Ruswil. Un certain nombre de volailles ont péri. Le mobilier du propriétaire et du locataire, non assuré, a été aussi la proie des flammes.

— Mardi, à l'arrivée d'un train de marchandises à la gare de Cossonay, un incendie dû à l'échauffement d'un frein qui a mis le feu au plancher s'est déclaré dans un wagon P. L. M. chargé de 6400 kilos d'écorce de chêne séchée dont 2000 ont été consumés. Les pompiers ont dû prêter leur aide au personnel de la gare pour éteindre le feu et empêcher qu'il ne se communique au reste du train.

— A la Hochbergstrasse, à Bâle, un inconnu a mis le feu à une automobile de luxe stationnée devant la fabrique de produits chimiques Durand et Huguenin. L'automobile est passablement endommagée. Une enquête est en cours pour retrouver l'auteur de cet acte stupide. (Resp.)

FAITS DIVERS

A Flims, M. Anton Muggli, 26 ans, père de 4 enfants, a été renversé sur le pont de Renz par un char de foin lourdement chargé et projeté dans la rivière. Muggli a succombé à ses blessures.

— Dans une ferme située aux environs d'Hölstein (Bâle-Campagne), une jeune fille est tombée dans une fosse à purin et s'est noyée. La malheureuse avait marché sur une planche qui céda sous son poids.

— A Lotzwil, un individu de mauvaise réputation, arrivé depuis peu dans la contrée, nommé Johann Kämpfer, maçon, de Winkel, s'étant pris de querelle avec un ouvrier de la tuilerie, nommé Gottfried Greub, 30 ans, père de trois enfants, l'a tué d'un coup de feu. Le meurtrier a été arrêté.

— Une collision s'est produite à Bleien, près de Gränichen entre une automobile et une motocyclette. Le motocycliste, un photographe d'Altstetten, nommé Johann Welti, 48 ans, originaire de Zurich, a été projeté avec une telle violence contre un poteau télégraphique qu'il fut littéralement coupé en deux. On ignore encore comment s'est produit exactement l'accident. Welti était père d'une nombreuse famille.

LA CHAUX-DE-FONDS

Jubilé des Ecoles secondaires

Le jubilé des Ecoles secondaires aura, tout le fait prévoir, un éclat qui en fera durer le souvenir dans notre population. Aucun effort n'a été ménagé pour lui donner le lustre digne de notre ville dont l'affection pour les institutions scolaires se manifeste avec tant de vivacité. Depuis bien des jours, élèves et maîtres emploient tous leurs loisirs, les uns à suggérer, les autres à créer costumes, chapeaux, objets hétéroclites qui figureront au cortège de jeudi soir. A ce moment commenceront les fêtes. On verra défiler en grand arroi jeunes gens et jeunes filles dont l'ingéniosité se révélera aux spectateurs pressés sur le parcours, autant dire à toute la ville qui voudra jouir de cette joie et applaudir à tant d'efforts.

Mais cela n'est qu'un prélude. Il faudra surtout retenir ses places, dont le nombre va diminuant très vite, pour le vendredi soir, à la Salle communale. On entendra M. G. Pantillon fils, que l'on a si peu le plaisir d'applaudir, jouer une sonate de Bach accompagnée par un orchestre d'anciens élèves, plusieurs, maîtres aujourd'hui.

Puis des amateurs distingués donneront une spirituelle comédie, que nos scènes n'ont jamais vue encore, La Conversion d'Alceste, un acte en vers, de G. Courteline. Chez Alceste, six mois environ après le Misanthrope... mais vous diront le reste les acteurs, Mlle Erica Voutat (Célimène), MM. Grosclaude (Alceste), Rodo Mahert (Philinte), Ch. Wolff (Oronte) et R. Monnat (M. Loyal). Il serait fâcheux d'en révéler plus long. Au programme figure en outre une comédie d'un auteur russe, Tchékov, œuvre originale s'il en fut, jouée par quelques-uns des acteurs cités plus haut et par M. A. Bolle, avocat. Ceci ne sera pas inférieur à cela. Nous n'insisterons pas.

Les élèves qui se sont donné tant de peine, les organisateurs qui leur ont un peu aidé, savent qu'ils peuvent compter sur l'affectueuse sympathie du public dont la présence peut seule assurer à une telle manifestation ce caractère de réjouissance générale qu'on aime à voir à nos fêtes scolaires.

Encore quelques détails pratiques :

1. Il ne sera plus reçu aucune inscription après le délai fatal, vendredi 17 juillet, fatal à 18 h.

2. Le bureau du Jubilé est ouvert chaque jour de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., au Laboratoire de Biologie, sous-sol du Collège industriel.

3. Malgré de laborieuses recherches, les anciens élèves n'ont pu être convoqués aux réunions de volées le vendredi après-midi. Que personne ne veuille s'en froisser et que chacun se considère comme invité. Un tableau affiché au Gymnase renseignera sur le lieu de réunion de chaque volée.

Pendant que nous parlons écoles, signalons ceci : M. Humbert, artiste-peintre, a terminé la décoration de la salle de chant du Collège industriel. Celle-ci sera très prochainement ouverte au public que l'on invite chaleureusement à la voir toute parée.

Conflit des menuisiers

L'Office de conciliation s'est occupé mardi matin du conflit intervenu entre patrons et ouvriers au sujet d'une demande de ces derniers, tendant à une augmentation des salaires de 30 ct. à l'heure.

Après avoir entendu les parties et en considération de la situation actuelle, l'Office a conclu par une proposition d'augmentation des salaires de 15 ct. à l'heure.

Il est également proposé d'arrêter comme suit l'art. 5 de la convention projetée :

Art. 5. — Les patrons signataires de la présente convention s'engagent à n'occuper que du personnel syndiqué à la Fédération suisse des ouvriers du Bois et du Bâtiment et, de leur côté, les ouvriers s'engagent à ne travailler que chez les patrons signataires de la convention.

Le Restaurant de Bel-Air vendu

Nous apprenons que Mme Borle-Starck a vendu le Restaurant de Bel-Air à un consortium à la tête duquel se trouve M. Edmond Meyer.

Il s'agit d'un des plus vieux établissements du canton, créé en 1821, par la famille Intermuhler et repris dès 1871 par M. Starck. En 1881, le bâtiment détruit par un incendie fut reconstruit complètement pour devenir le superbe bâtiment actuel.

Plus d'une génération a gardé le souvenir de mariages chics, de banquets somptueux et de grandioses fêtes champêtres...

Mme Borle-Starck, après plus de 50 ans d'active direction, passe la main... Elle dirigera encore quelques mois cet établissement.

Les nouveaux propriétaires projettent, tout en gardant la grande salle, de faire un hôtel moderne, le jardin subsistant... Du côté Nord, il sera construit cinq cours de tennis, et fort probablement une piscine.

Les Journées de l'Hôpital

Les comptes étant définitivement établis, le comité de dames pour les Journées de l'Hôpital est heureux de pouvoir en annoncer aujourd'hui le résultat net : la belle somme, inespérée, de 17,359 fr. 25.

Il tient à exprimer encore à La Chaux-de-Fonds généreuse sa profonde reconnaissance d'avoir été si magnifiquement secondé.

Au nom du comité : La présidente : Mme Julien Dubois ; la secrétaire : Mme A. Matthias.

Entre autres dons, le comité tient à signaler celui de M. Louis Rufer, hôtelier, remis à Mme Matthias, de la part des membres de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

	Demande		Offre	
Paris	24.—	(24.15)	24.30	(24.50)
Allemagne	122.40	(122.40)	122.80	(122.80)
			(le Rentenmark)	
Londres	25.02	(25.02)	25.07	(25.07)
Italie	18.75	(19.15)	19.—	(19.50)
Belgique	23.75	(23.80)	24.10	(24.25)

2me Feuille

La Sentinelle

N° 161 — 41me Année
Mercredi 15 Juillet 1925

Grande Salle du Cercle Ouvrier
MAISON DU PEUPLE

Mercredi 15 juillet 1925 7533

CONCERT CLASSIQUE
donné par
l'Orchestre POLO

PREMIÈRE PARTIE

1. **Danse macabre** ..... Saint-Saens
2. **Trio n° 5** ..... Haydn
   Andante
   Adagio
   Allegro-All'Ungherese
   Mlle Coen - M. Bozzoni - M. Polo
3. **Rêverie du soir** ..... Saint-Saens
4. **Menuet** ..... Paderewsky

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

5. **Sonate en „la" mineur** ..... Grieg
   Andante molto tranquillo
   Allegro agitato
   Solo de cello, M. Polo
6. **Tannhäuser** (fantaisie) ..... Wagner
7. **Adagio** (Clair de lune) ..... Beethoven
8. **Jour de noces** ..... Grieg

TRICO S.A.
Léopold-Robert 9 Téléph. 14.29

Sous-vêtements renommés

Chemises, Sous-taille, Pantalons, Combinaisons pour enfants 7473

Camisoles enfants, depuis **0.50**

Chemises américaines, dames, depuis **1.20**

Chemises, Pantalons Combinaisons, jersey soie toutes teintes, pr dames

Envoi au dehors contre remboursement

7554

Les articles de voyage s'achètent
Au Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 18 courant, Fête de la Jeunesse, les magasins seront ouverts de 8 h. à midi. Ils resteront fermés samedi après-midi.

Achat aux meilleurs PRIX
DÉCHETS
OR, Argent Platine
J.-O. Huguenin
Essayeur-Juré, Serre 18

POTAGERS à gaz „VOGA" 6639
M. & G. NUSSLÉ. La Chaux-de-Fonds

Pour les Promotions
Molières, toile blanche **8.90**
belle forme, Nos 30-35
7534
Nouvelle — Cordonnerie **KURTH & Cie** Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Marins-coutil
GOLDSCHMIDT
pour enfants
!
7550

Pourquoi se priver
du livre si connu et si précieux *L'Hygiène Intime* quand il est envoyé gratuitement et sur simple demande à l'**Institut Hygie S. A.**, N° 22, à Genève.
(Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 3620

VINS et SPIRITUEUX
GEORGES HERTIG
Tél. 16.46 La Chaux-de-Fonds

Baisse de Prix
à tous nos rayons de
Confections pour dames
Robes, Vareuses, Blouses, Costumes tailleur, Manteaux mi-saison, Redingotes, Combinaisons, etc.
J'invite toutes les dames à venir me faire une visite sans engagement d'achat 7439
Madame Marguerite WEILL
Léopold-Robert 26, 2me étage
La Chaux-de-Fonds - Tél. 1175

LABORATOIRE DENTAIRE
DU BOIS Technicien-Dentiste — FLUCKIGER Mécanicien-Dentiste
56, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 56 2770
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone 10.77 — Téléphone 10.
DENTIERS GARANTIS
Reçoit chaque jeudi, au LOCLE, Rue Bournot 11

ment quand M. Darzac en était sorti avec nous entre six heures et quart et six heures et demie ;

4° La porte de l'appartement avait été refermée au verrou par M. Darzac dès qu'il était entré dans sa chambre, les deux fois, l'après-midi et le soir ;

5° Bernier était resté en sentinelle devant la porte de l'appartement de cinq heures à onze heures et demie avec une courte interruption de deux minutes à six heures.

Ceci établi, Rouletabille, qui s'était assis au bureau de M. Darzac pour prendre des notes, se leva et dit :

— Voilà, c'est bien simple. Nous n'avons qu'un espoir : il est dans la brève solution de continuité qui se trouve dans la garde de Bernier vers six heures. Au moins, à ce moment, il n'y a plus personne devant la porte. Mais il y a quelqu'un derrière. C'est vous, M. Darzac. Pouvez-vous répéter, après avoir rappelé tout votre souvenir, *pouvez-vous répéter que, lorsque vous êtes entré dans la chambre, vous avez fermé immédiatement la porte de l'appartement et que vous en avez poussé les verrous ?*

M. Darzac, sans hésitation, répondit solennellement : « *Je le répète !* » et il ajouta : « *Et je n'ai rouvert ces verrous que lorsque vous êtes venu avec votre ami Sainclair frapper à ma porte. Je le répète !* »

Et, en répétant cela, cet homme disait la vérité comme il a été prouvé plus tard.

On remercia les Bernier qui retournèrent dans leur loge. Alors que Rouletabille, dont la voix tremblait, dit :

— C'est bien, monsieur Darzac, vous avez fermé le cercle !... L'appartement de la Tour Carrée est aussi fermé maintenant que l'était la *Chambre Jaune*, qui l'était comme un coffre-fort ; ou encore que l'était la *Galerie inexplicable.*

— On reconnaît tout de suite que l'on a affaire à Larsan, fis-je : ce sont les mêmes procédés.

— Oui, fit observer Mme Darzac, oui, monsieur Sainclair, ce sont ses procédés. Et elle enleva du cou de son mari la cravate qui cachait ses blessures.

— Voyez, ajouta-t-elle, c'est le même coup de pouce. Je le connais bien !...

M. Darzac, lui, ne songeait qu'à cet étrange problème, renouvelé du crime du Glandier, mais plus tyrannique encore. Et il répéta ce qui avait été dit pour la Chambre Jaune.

— Il faut, dit-il, qu'il y ait un trou dans le plancher, dans ces plafonds et dans ces murs.

— Il n'y en a pas, répondit Rouletabille.

— Alors, c'est à se jeter le front contre les murs pour en faire ! continua M. Darzac.

— Pourquoi donc ? répondit encore Rouletabille. Y en avait-il aux murs de la Chambre Jaune ?

— Oh ! ici, ce n'est pas la même chose ! fis-je, et la chambre de la Tour Carrée est encore plus fermée que la Chambre Jaune, puisqu'on n'y peut introduire personne *avant* ni *après.*

— *Non, ce n'est pas la même chose,* conclut Rouletabille, *puisque c'est le contraire. Dans la Chambre Jaune, il y avait un corps de moins ; dans la chambre de la Tour Carrée, il y a un corps de trop !*

Et il chancela, s'appuya à mon bras pour ne pas tomber. La Dame en noir s'était précipitée... Il eut la force de l'arrêter d'un geste, d'un mot :

— Ce n'est rien !... un peu de fatigue...

IV

Le sac de pommes de terre

Pendant que M. Darzac, sur les conseils de Rouletabille s'employait avec Bernier à faire disparaître les traces du drame, la Dame en noir, qui avait hâtivement changé de toilette, s'empressa de gagner l'appartement de son père avant qu'elle courût le risque de rencontrer quelque hôte de la Louve. Son dernier mot avait été pour nous recommander la prudence et le silence. Rouletabille nous donna congé.

Il était alors sept heures et la vie renaissait dans le château. On entendait aussi le chant nasillard des pêcheurs dans leurs barques. Je me jetai sur mon lit, et, cette fois, je m'endormis profondément, vaincu par la fatigue physique, plus forte que tout. Quand je me réveillai, je restai quelques instants sur ma couche, dans un doux anéantissement ; et puis tout à coup je me dressai me rappelant les événements de la nuit.

— Ah ça ! fis-je tout haut, ce corps « de trop » est impossible !

(A suivre).

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

GRAND FEUILLETON

Les aventures extraordinaires de Joseph Rouletabille, reporter

Le Parfum de la Dame en Noir

par

GASTON LEROUX

(Suite)

— Pas là ! gémit Mathilde...

Et elle s'appuya contre le mur pour ne point tomber. Rouletabille secoua la porte. Elle était fermée. Il appela Bernier qui, sur son ordre, l'ouvrit et disparut ou plutôt se sauva.

La porte poussée, nous avançâmes la tête. Quel spectacle ! La chambre était dans un désordre inouï. Et la sanglante aurore qui entrait par les vastes embrasures rendait ce désordre plus sinistre encore.

Quel éclairage pour une chambre de meurtre ! Que de sang sur les murs et sur le plancher et sur les meubles !... Le sang du soleil levant et de l'homme que Toby avait emporté on ne savait où... dans le sac de pommes de terre ! Les tables, les fauteuils, les chaises, tout était renversé. Les draps du lit auxquels l'homme, dans son agonie, avait dû désespérément s'accrocher, étaient à moitié tirés par terre et l'on voyait sur le linge la marque d'une main rouge.

C'est dans tout cela que nous entrâmes, soutenant la Dame en noir qui paraissait prête à s'évanouir, pendant que Rouletabille lui disait de sa voix douce et suppliante ! « Il le faut, maman ! Il le faut ! » Et il l'interrogea tout de suite après l'avoir déposée en quelque sorte sur un fauteuil que je venais de remettre sur ses pieds.

Elle lui répondait par monosyllabes, par signes de tête ou par une désignation de la main. Et je voyais bien que, au fur et à mesure qu'elle répondait, Rouletabille était de plus en plus troublé, inquiet, effaré, visiblement ; il essayait de reconquérir tout le calme qui le fuyait et dont il avait plus que jamais besoin, mais il n'y parvenait guère.

Il la tutoyait et l'appelait : « Maman ! Maman ! » tout le temps pour lui donner du courage... mais elle n'en avait plus ; elle lui tendit les bras et il s'y jeta ; ils s'embrassèrent à s'étouffer, et cela la ranima ; et, comme elle pleura tout à coup, elle fut un peu soulagée du poids terrible de toute cette horreur qui pesait sur elle. Je voulus faire un mouvement pour me retirer, mais ils me retinrent tous les deux et je compris qu'ils ne voulaient pas rester seuls dans la chambre rouge. Elle dit à voix basse :

— *Nous sommes délivrés...*

Rouletabille avait glissé à ses genoux et, tout de suite, de sa voix de prière : « Pour en être sûre, maman... sûre... il faut que tu me dises tout... tout ce qui s'est passé... tout ce que tu as vu.. »

Alors, elle put enfin parler... Elle regarda du côté de la porte qui était close ; ses yeux se fixèrent avec une épouvante nouvelle sur les objets épars, sur le sang qui maculait les meubles et le plancher et elle raconta l'atroce scène à voix si basse que je dus m'approcher, me pencher sur elle pour l'entendre.

De ses petites phrases hachées il ressortait qu'aussitôt arrivés dans la chambre M. Darzac avait poussé les verrous et s'était avancé droit vers la table-bureau, de telle sorte qu'il se trouvait juste au milieu de la pièce quand la chose arriva. La Dame en noir, elle, était un peu à sa gauche, se disposant à passer dans sa chambre. La pièce n'était éclairée que par une bougie, placée sur la table de nuit, à gauche, à la portée de Mathilde. Et voici ce qu'il advint. Dans le silence de la pièce, il y eut un craquement, un craquement brusque de meuble qui leur fit dresser la tête à tous les deux, et regarder du même côté

En excursion...
le vêtement
GOLDSCHMIDT
pratique - solide
!
7553

SCALA Cinémas **MODERNE**
Encore ce soir et demain
Les Naufragés de la Vie
Emouvant et douloureux drame de la mer
LES TROIS AGES
5 actes follement divertissants, avec FRIGO 7521
L'Agent de Police Secrète de New-York
Roman détective des plus dramatique
LE THÉATRE AUX CHAMPS
Comique
LES MODES PARISIENNES
7522 Film d'art en couleurs
LE SIGNE DE ZORRO

AD 89 B 4166
Vive Souliers-miroirs RAS! Vive élégants souples

Promotions et Vacances

Grande mise en vente de 7526

ROBES POUR FILLETTES

à des prix remarquablement avantageux

ROBES en voile blanc et couleur . . . . . long. 60 **13.50** plus 1 fr. par 5 cm.
ROBES en taffetas. . . . . long. 60 **19.85**
ROBES en voile de soie rayé, haute nouveauté . long. 60 **16.50** plus 1 fr. par 5 cm.
ROBES en voile blanc fileté couleur, très nouveau long. 60 **18.50** plus 1 fr. par 5 cm.
ROBES en crêpe de Chine. . . . . long. 60 **23.—**
ROBES en lainette, fond clair et foncé . . . . long. 60 **6.50** plus 1 fr. par 5 cm.
ROBES en tussor coton, jolies impress. nouvelles long. 60 **7.90** plus 1 fr. par 5 cm.

Redingotes pour fillettes, tissu anglais . . . . . long. 60 **27.—** plus 2 fr. par 5 cm.
Manteaux en drapé beige clair et havane, façon fantaisie, long. 60 **24.—** plus 2 fr. par 5 cm.

AU PROGRÈS

LA GRANDE SPÉCIALITÉ DE CONFECTION POUR DAMES ET FILLETTES

pendant qu'une même angoisse leur faisait battre le cœur. Le craquement venait du placard. Et puis tout s'était tu.

Ils se regardèrent sans oser se dire un mot, peut-être sans le pouvoir.

Ce craquement ne leur avait paru nullement naturel et jamais ils n'avaient entendu crier le placard. Darzac fit un mouvement pour se diriger vers ce placard qui se trouvait au fond, à droite. Il fut comme cloué sur place par un second craquement, plus fort que le premier, et, cette fois, il parut à Mathilde que le placard remuait.

La Dame en noir se demanda si elle n'était pas victime d'une hallucination, si elle avait vu réellement remuer le placard. Mais Darzac avait eu, lui aussi, la même sensation, car il quitta tout à coup la table-bureau et fit un pas en avant... C'est à ce moment que la porte... la porte du placard... s'ouvrit devant eux... Oui, elle fut poussée par une main invisible... elle tourna sur ses gonds...

La Dame en noir aurait voulu crier ; elle ne le pouvait pas... Mais elle eut un geste de terreur et d'affolement qui jeta par terre la bougie au moment même où, du placard, surgissait une ombre et au moment même où Robert Darzac, poussant un cri de rage, se ruait sur cette ombre...

— Et cette ombre... et cette ombre avait une figure ! interrompit Rouletabille... Maman !... pourquoi n'as-tu pas vu la figure de l'ombre ?... Vous avez tué l'ombre ; mais qui me dit que l'ombre était Larsan, puisque tu n'as pas vu la figure !... Vous n'avez peut-être même pas tué l'ombre de Larsan !

— Oh ! si ! fit-elle sourdement et simplement : *il est mort !* (Et elle ne dit plus rien...)

Et je me demandais en regardant Rouletabille : « Mais qui donc auraient-ils tué, s'il n'avaient pas tué celui-là ! Si Mathilde n'avait pas vu la figure de l'ombre, elle avait bien entendu sa voix ! elle en frissonnait encore... elle l'entendait encore.

Et Bernier aussi avait entendu sa voix et reconnu sa voix... la voix terrible de Larsan... la voix de Ballmeyer qui, dans l'abominable lutte, au milieu de la nuit, annonçait la mort à Robert Darzac : *Ce coup-ci, j'aurai ta peau !* pendant que l'autre ne pouvait plus que gémir d'une voix expirante : *Mathilde !... Mathilde !...* Ah ! comme il l'avait appelée !... comme il l'avait appelé au fond de la nuit où il râlait, déjà vaincu... Et elle... elle... elle n'avait pu que mêler, hurlante d'horreur, son ombre à ces deux ombres, que s'accrocher à elles au hasard des ténèbres, en appelant un secours qu'elle ne pouvait pas donner et qui ne pouvait pas venir.

Et puis, tout à coup, ç'avait été le coup de feu qui lui avait fait pousser le cri atroce... Qui était mort ?... Qui était vivant ?... Qui allait parler ?... Quelle voix allait-elle entendre ?...

... Et voilà que c'était Robert qui avait parlé !...

Rouletabille prit encore dans ses bras la Dame en noir, la souleva, et elle se laissa presque porter par lui jusqu'à la porte de sa chambre. Et là, il lui dit : « Va, maman, laisse-moi, il faut que je travaille, que je travaille beaucoup ! pour toi, pour M. Darzac et pour moi ! » — « Ne me quittez plus !... je ne veux plus que vous me quittiez avant le retour de M. Darzac ! » s'écria-t-elle pleine d'effroi. Rouletabille le lui promit, la supplia de tenter de se reposer et il allait fermer la porte de la chambre quand on frappa à la porte du couloir. Rouletabille demandait qui était là. La voix de Darzac répondit. Rouletabille fit :

« Enfin ! »

Et il ouvrit.

Nous crûmes voir entrer un mort. Jamais figure humaine ne fut plus pâle, plus exsangue, plus dénuée de vie. Tant d'émotions l'avaient ravagée qu'elle n'en exprimait plus aucune.

— Ah ! vous étiez là, dit-il. Eh bien, c'est fini ?...

Et il se laissa choir sur le fauteuil qu'occupait tout à l'heure la Dame en noir... Il leva les yeux sur elle :

— Votre volonté est accomplie, dit-il... Il est là où vous avez voulu !...

Rouletabille demanda tout de suite :

— Au moins, vous avez vu sa figure ?

— Non ! dit-il... je ne l'ai pas vue !... Croyez-vous donc que j'allais ouvrir le sac ?...

J'aurais cru que Rouletabille allait se montrer désespéré de cet incident, mais au contraire, il vint tout à coup à M. Darzac, et lui dit :

— Ah ! vous n'avez pas vu sa figure !... Eh bien ! c'est très bien, cela...

Et il lui serra la main avec effusion...

— Mais, l'important, dit-il, l'important n'est pas là... Il faut maintenant *que nous ne fermions point le cercle.* Et vous allez nous y aider, monsieur Darzac. Attendez-moi !...

Et, presque joyeux, il se jeta à quatre pattes. Maintenant, Rouletabille m'apparaissait avec une tête de chien. Il sautait partout à quatre pattes, sous les meubles, sous le lit, comme je l'avais vu déjà dans la Chambre Jaune, et il levait de temps à autre son museau, pour dire :

— Ah ! je trouverai bien quelque chose ! quelque chose qui nous sauvera !

Je lui répondis en regardant M. Darzac :

— Mais ne sommes-nous pas déjà sauvés ?

— ... Qui nous sauvera la cervelle... reprit Rouletabille.

— Cet enfant a raison, fit M. Darzac. Il faut absolument savoir comment cet homme est entré...

Tout à coup, Rouletabille se releva, il tenait dans la main un revolver qu'il venait de trouver sous le placard.

— Ah ! vous avez trouvé son revolver ! fit M. Darzac. Heureusement qu'*il* n'a pas eu le temps de s'en servir.

Ce disant, M. Robert Darzac retira de la poche de son veston son propre revolver, le revolver sauveur et le tendit au jeune homme.

— Voilà une bonne arme ! fit-il.

Rouletabille fit jouer le barillet du revolver de Darzac, sauter le culot de la cartouche qui avait donné la mort, puis il compara cette arme à l'autre, celle qu'il avait trouvée sous le placard et qui avait échappé aux mains de l'assassin. Celle-ci était un bull-dog et portait une marque de Londres ; il paraissait tout neuf, était garni de toutes ses cartouches et Rouletabille affirma qu'il n'avait encore jamais servi.

— Larsan ne se sert des armes à feu qu'à la dernière extrémité, fit-il. Il lui répugne de faire du bruit. Soyez persuadé qu'il voulait simplement vous faire peur avec son revolver, sans quoi il eût tiré tout de suite.

Et Rouletabille rendit son revolver à M. Darzac et mit celui de Larsan dans sa poche.

— Oh ! à quoi bon rester armés maintenant, fit M. Darzac en secouant la tête, je vous jure que c'est bien inutile !

— Vous croyez ? demanda Rouletabille.

— J'en suis sûr.

Rouletabille se leva, fit quelques pas dans la chambre et dit :

— Avec Larsan, on n'est jamais sûr d'une chose pareille. Où est le cadavre ?

M. Darzac répondit :

— Demandez-le à Mme Darzac. Moi, je veux l'avoir oublié. Je ne sais plus rien de cette affreuse affaire. Quand le souvenir de ce voyage atroce avec cet homme à l'agonie, ballottant dans mes jambes, me reviendra, je dirai : C'est un cauchemar ! Et je le chasserai !... Ne me parlez plus jamais de cela. Il n'y a plus que Mme Darzac qui sache où est le cadavre. Elle vous le dira, s'il lui plaît.

— Moi aussi, je l'ai oublié, fit Mme Darzac. Il le faut.

— Tout de même, insista Rouletabille, qui secouait la tête, tout de même, vous disiez qu'il était encore à l'agonie. Et maintenant, êtes-vous sûr qu'il soit mort ?

— J'en suis sûr, répondit simplement M. Darzac.

— Oh ! c'est fini ! c'est fini ! N'est-ce pas que tout est fini ? implora Mathilde. (Elle alla à la fenêtre.) Regardez, voici le soleil !... Cette atroce nuit est morte ! morte pour toujours ! C'est fini !

Pauvre Dame en noir ! Tout son état d'âme était présentement dans ce mot-là : « C'est fini !... » Et elle oubliait toute l'horreur du drame qui venait de se passer dans cette chambre devant cet évident résultat. Plus de Larsan ! Enterré, Larsan ! Enterré dans le sac de pommes de terre !

E nous nous dressâmes tous, affolés, parce que la Dame en noir venait d'éclater de rire, un rire frénétique qui s'arrêta subitement et qui fut suivi d'un silence horrible. Nous n'osions ni nous regarder ni la regarder ; ce fut elle, la première, qui parla :

— C'est passé... dit-elle, c'est fini !... C'est fini, je ne rirai plus !...

Alors, on entendit la voix de Rouletabille, qui disait, très bas :

— *Ce sera fini quand nous saurons comment il est entré !*

— A quoi bon ! répliqua la Dame en noir. C'est un mystère qu'*il* a emporté. Il n'y a que lui qui pouvait nous le dire et il est mort.

— Il ne sera vraiment mort que lorsque nous saurons cela ! reprit Rouletabille.

— Evidemment, fit M. Darzac, tant que nous ne le saurons pas, nous voudrons le savoir ; et il sera là, debout, dans notre esprit. Il faut le chasser ! Il faut le chasser !

— Chassons-le, dit encore Rouletabille.

Alors, il se leva et tout doucement s'en fut prendre la main de la Dame en noir. Il essaya encore de l'entraîner dans la chambre voisine en lui parlant de repos. Mais Mathilde déclara qu'elle ne s'en irait point. Elle dit :

— Vous voulez chasser Larsan et je ne serais pas là... Et nous crûmes qu'elle allait encore rire ! Alors nous fîmes signe à Rouletabille de ne point insister.

Rouletabille ouvrit alors la porte de l'appartement et appela Bernier et sa femme.

Ceux-ci entrèrent parce que nous les y forçames et il y eut une confrontation générale de nous tous d'où il résulta d'une façon définitive que :

1° Rouletabille avait visité l'appartement à cinq heures et fouillé le placard et qu'il n'y avait personne dans l'appartement ;

2° Depuis cinq heures la porte de l'appartement avait été ouverte deux fois par le père Bernier qui, seul, pouvait l'ouvrir en l'absence de M. et Mme Darzac. D'abord à cinq heures et quelques minutes pour y laisser entrer M. Darzac ; ensuite à onze heures et demie pour y laisser entrer M. et Mme Darzac ;

3° Bernier avait refermé la porte de l'apparte-